

COMMUNE DE COURTISOLS

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 JANVIER 2017

L'an deux mil dix sept, le dix sept janvier à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert ARROUART, Maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception d'Anne BRAZE, Nicolas COSSENET, Hubert FERRAND et Laurent SCHNEIDER, excusés.

Monsieur le Maire demande à chacun des conseillers présents s'il y a des remarques ou observations à apporter au compte rendu de la séance précédente.
Toutes les décisions prises sont adoptées.

Séverine GOURVENEZ a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire

N° 334 Compte rendu de la commission environnement du 11 janvier 2017

Agnès GALLOIS présente le compte rendu de la réunion.

Bilan du fleurissement

- Tapis fleuris réussis cette année, à renforcer si le budget le permet (surface)
- Rue du Prieuré : jardinières type cascades fleuries réussies : à renouveler et à étendre aux autres ponts (sauf hyverland, nb : refaire la barrière de sécurité) et voir si autres essences de fleurs plus résistantes.
- Réutiliser les anciennes jardinières autour des églises st Julien, st Memmie et le long du cimetière.
- Mairie et secrétariat : jardinières préparées en serres au jardin des Ayons à renouveler
- Maisons classées : répétitivité (critère exclusif fleurissement) entraîne une baisse d'attrait pour ce concours : d'autres critères : type aménagement paysager au sens large pourrait-il être pris en compte ?
- 6 grandes vasques du centre-ville : les réutiliser dans les chicanes du rétrécissement et en ceinture devant la mairie

Bilan des travaux réalisés

Parc Massez :

- Bords de Vesle aménagement des berges : remise de terre et de planches
- Jeux du parc : remise aux normes terminée en juillet dernier et revoir l'affichage (chaleur des tobogans)
- **Haie du cimetière**: au plan financier 2017, statut quo côté salle polyvalente. Réflexions sur la haie côté ouest Charmilles qui dépérit à supprimer, (changement de terre ; alternative occultant)

Ancienne STEP :

- Deux passages de fraise rotative espacés pour éviter la repousse des mauvaises herbes
- Semis de gazon fleuri rustique à faire au printemps puis traçage d'un cheminement avec la tondeuse et proposition d'ipomées autour du grillage du dégrilleur.

Rue de l'Etyette :

- buissons retirés et accord des quatre propriétaires pour l'achat des terrains devant leur maison.

Square du 28 Août : replantation des cinq marronniers

Crèche : arbre et souche retirés. Reste à faire : préparation du sol, terrassement pour la mise en place des dalles et taille des arbres (avec une nacelle côté rue) et pose du gazon synthétique

Square des Ouches : replantation des arbres effectuée et remplacement d'un arbre non repris

Nouveau cimetière : échange de conifères pour les arbres non repris

Haie rue de Plain (AFU) : la taille demande 12 heures de travail pour 3 personnes, 4 passages depuis la plantation,

Fleurissement 2017 :

- Prévoir l'achat de 3 vasques
- Renouveler la préparation en serres des jardinières de la mairie et du secrétariat et des ponts
- Adhésion au conseil national des villes et villages fleuris : cette année l'adhésion est payante. Le montant est de 200 € pour notre commune.

Taille 2017

- Taille des ifs (location d'une nacelle) au parc Massez
- Taille des tilleuls 2976 €
- Arche à composer avec les saules dans la partie sauvage
- Elagage avenue de la Vesle (tilleuls le long des HLM), platanes rue la Fontaine, érables rue Mermoz et rue des Ouches : 4670 €
- Démontage arbre rue du Pont Laplanche 1400 €
- Proposition d'une chasse aux œufs pour Pâques parc Massez

Travaux 2017

Cimetière : réflexion autour de la plantation de sédum (objectif zéro phyto).

Entretien du terrain de foot (contrainte météo) : demande de calendrier des matchs pour tondre au meilleur moment

Information zéro phyto en 2017

- Participation à un stage d'information en juin dernier à Gueux sur cette nouvelle réglementation
- Réflexions en cours suite à plusieurs démonstrations de matériel à eau chaude ou vapeur et intervention de la Fredonca au conseil municipal de décembre pour présenter cette réglementation et envisager la signature de la *charte d'entretien des espaces publics* pour avoir une subvention pour l'achat de ce nouveau matériel. Matériel très cher pour une largeur de travail minimale (80 cm maxi)
- Propositions de laisser pousser sur un secteur pour voir la repousse sur le trottoir et communication auprès des habitants et de sédums dans les cimetières.

Proposition aménagement école St Martin (Christophe Pawlowicz et son équipe)

- Retirer les spirées (5 tailles par an) et remplacer par trois sortes de vivaces et du paillage minéral
- Retirer les acacias (cet hiver)
- Gazon synthétique le long du mur au sud et côté mur (pergola).

Questions et informations diverses

- Route de la Chéruelle : voir pour la tailles des buissons (épateuse) .
- Classement du sophora (route nationale) en arbre remarquable
- Besoin de mulch pour les massifs à voir avec M. Benoit Muller (Fleurs et D'lys)
- Plate-bande devant chez M. Montel (RD 3) en attente de nouvelles plantations
- Déchetterie : projet du SYMSEM pour l'extension et la mise en place de nouveaux containers, possibilité de location de container pour évacuer des déchets.
- Terrain de foot : remplacement du filet rue Lamartine,
- Pont de l'Hyverland (haie plantée par le SIABAVE)
- Aménagement derrière l'ancienne école St Martin
- Décorations de Noël à remettre

N° 335 Investissement avant vote du budget

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif sur autorisation du Conseil Municipal, dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Sur proposition de Monsieur le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, compte tenu de la date de vote du budget et conformément aux textes applicables, d'autoriser le maire à faire application de cet article.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre	Objet de la dépense	Montant	Ligne budgétaire
16	emprunt	4 500 €	16412
21	Travaux au cimetière	8 750 €	21316
	Travaux à la salle Chaboudé	30 000 €	2135
	Travaux au secrétariat	6 000 €	2135
	Acquisition d'extincteur	100 €	21568
	Aménagement de sécurité	8 000 €	2152
	Matériel de bureau	900 €	2183
	Acquisitions diverses	2 000 €	2188
	Total	55 750 €	
23	Maitrise d'œuvre salle Chaboudé	2 000 €	2313

N° 336 Modification de statuts du SIEM

Monsieur le maire expose au conseil municipal que le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne (SIEM) doit modifier ses statuts afin de les accorder avec les évolutions législatives de ces dernières années et notamment suite à l'arrivée de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

En effet, l'article 5215-22 du CGCT imposant le principe de représentation substitution aux communautés urbaines pour la compétence relative à l'organisation de la distribution publique de l'électricité, le SIEM se doit de modifier ses statuts afin de l'accueillir au sein de son Comité Syndical.

De plus la loi NOTRE ayant fortement modifié le nombre et le périmètre des EPCI dans la Marne, le SIEM a dû revoir les limites géographiques de ses commissions locales.

Enfin, afin de mieux accompagner ses collectivités membres, le SIEM a souhaité se doter de la compétence « réseaux de chaleur et de froid », développer celle relative au service d'information géographique afin d'être en capacité de répondre à ses obligations légales liées à la mise en place du 3Plan Corps de rue simplifié (PCRS) » et augmenter son offre de service dans le cadre d'actions s'inscrivant dans une démarche tendant à la planification énergétique du territoire.

Après lecture des nouveaux statuts du SIEM, sur proposition de Monsieur le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les nouveaux statuts du SIEM

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents relatifs à la révision des statuts du syndicat

N° 337 Demande de l'école élémentaire La Fontaine pour l'organisation d'une classe de découverte

Monsieur le maire présente la demande de la directrice de l'école élémentaire La Fontaine concernant l'organisation d'une classe de découverte pour les élèves de CM2 en mars prochain.

Le cout de ce séjour s'élève à 310 € par élève auquel il convient d'ajouter les frais de transport de 2.850 € soit un total de 11.220 €.

Le plan de financement prévoit une participation de la communauté de communes de la Moivre à la Coole, de la coopérative scolaire, de l'association de parents d'élève ; des actions diverses (tombola, vente d'objets..) seront réalisées avec les parents d'élève. Toutefois afin d'alléger la part restant à la charge des parents qui ne doit pas excéder 150 €, Madame la directrice sollicite une subvention communale.

Sur proposition de Monsieur le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCORDE** à titre exceptionnel une aide forfaitaire de 46 euros par enfant, sous forme de subvention à la coopérative scolaire pour l'organisation de la classe de découverte.

N° 338 Encaissement de chèque

Sur proposition de Monsieur le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** un chèque d'ORANGE pour un montant total de 16,80 € en remboursement de d'un avoir.
- précise que cette somme sera inscrite en recette au budget communal 2017

N° 339 Questions diverses

- Monsieur Arrouart présente une première ébauche des orientations budgétaires 2017 qui seront affinées en fonctions des différents éléments non encore connus à ce jour (dotations, taux d'imposition, ...)
- Monsieur Arrouart informe le conseil de la création d'une association de Loisirs Créatifs
- Monsieur Arrouart donne lecture d'un courrier du groupe de soutien aux maitres-nageurs de la piscine de Suippes et de la pétition des usagers pour le retour de ces derniers.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.

Fait et délibéré les jours mois et an susdits.

La séance est levée à 22h30

Hubert ARROUART, Maire	Denis VAROQUIER 1 ^{er} adjoint	Jean-Pierre ROLLET 2 ^{ème} adjoint	Evelyne MOINEAU 3 ^{ème} adjoint
Eric PIGNY, 4 ^{ème} adjoint	Catherine JULLIEN 5 ^{ème} adjoint	Milène ADNET	Muriel BISVAL
Loetitia BOYS	Carole CHOSROES	Lilian COGNIARD	Agnès GALLOIS
Séverine GOURVENEC	David GREVIN	Catherine PANNET	Philippe SEUBE
François SCHUESTER			